

Discours prononcé à Tavannes le 1er juin 1991 à l'occasion de la 27ème Fête de la jeunesse jurassienne

**M**ilitantes, Militants,

Saviez-vous que le Conseil communal de Tavannes est un pionnier de la langue française ? En effet, il sait conjuguer le verbe s'entêter à tous les temps, à tel point que cette obstination devient de la bêtise. Voilà en effet 4 ans que la Fête de la jeunesse jurassienne est organisée à Tavannes. Si l'on excepte la première année où seul un subterfuge nous permit d'obtenir les autorisations nécessaires, force est de constater que chaque demande de salle a essuyé un refus. Par cette façon d'agir, les Probernois espèrent certainement nous décourager. Grave erreur, car tous ces refus, déclarés illégaux par le Tribunal fédéral, ont un effet galvanisateur. La jeunesse de ce pays sait que Tavannes est une commune jurassienne et elle se battra pour obtenir le droit de s'y réunir.

Tôt ou tard, les autorités tavannoises devront faire marche arrière, à l'instar du Gouvernement bernois lors de l'inauguration de la voie suisse. Il est certain que les habitants de Tavannes ne permettront pas à leur représentants de dépenser chaque année une quinzaine de milliers de francs, simplement pour interdire une manifestation. En attendant, interdite ou pas, la fête a bel et bien lieu et nous vous remercions de vous être joints à nous pour crier haut et fort : "Vive le Jura libre !".

**Groupe Bélier**